Les Assises Européennes du Sport-Santé sur Ordonnance, de quoi parle-t-on ?

Cette 5ème édition des Assises Européennes du Sport-Santé sur Ordonnance ont célébré les 10 ans du lancement du programme « sport-santé sur ordonnance » à Strasbourg. Les Assises ont pour objectif de dresser un bilan, de rassembler et de fédérer les acteurs du « sport-santé ».

Le « sport-santé » recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant conformément à la définition de la santé par l'organisation mondiale de la santé (OMS) : physique, psychologique et sociale. Cette journée était ouverte à l'ensemble des acteurs du sport-santé : professionnels, bénéficiaires, les chercheurs et associations afin de comprendre et de promouvoir cette pratique en France et à l'international. De nombreuses thématiques ont été abordées, sous formes de tables rondes et d'ateliers, comme les innovations et projets de terrain du sport-santé, l'évaluation du sport-santé, la force des territoires au service du développement du sport-santé…

La Fédération est intervenue autour de l'atelier intitulé « Crise sanitaire, sédentarité, le sport-santé : un outil de prévention » afin d'appuyer le constat de l'aggravation de la sédentarité pendant les périodes de confinement et de valoriser le travail de la Fédération au cours de cette période afin de contribuer à l'accompagnement des patients et de promouvoir l'activité physique au travers les actions menées par le réseau notamment. Vous trouverez ici un lien vers les propositions de la Fédération autour de l'accompagnement hygiéno-diététique et d'activité physique.
Trois autres communications ont été présentées lors de cet atelier :

- **Régis JUANICO**, Ancien Député de la Loire, co-auteur du Rapport d'Information sur l'évaluation des politiques de prévention en santé publique déposé à l'Assemblée Nationale le 21 juillet 2021 : « Sédentarité : il y a urgence à agir »
- **Lucile BRUCHET**, Directrice et **Michèle TARDIEU**, Membre du bureau, Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS) : « Activité physique, sédentarité et santé : aider à la décision grâce à un diagnostic territorial »
- **Cyprien PERONET**, Directeur de Indoor Santé : « Retour sur deux ans de prise en charge d'activités physiques adaptées post-Covid : l'expérience Indoor Santé »

De quoi inspirer la Fédération et son réseau dans le déploiement de nos actions, au regard des prochaines éditions de notre semaine nationale de prévention du diabète en 2023 et 2024 autour de l'activité physique, des Jeux Olympiques 2024.

Source :

- https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-sante-bien-etre/Le-Pole-Ressources-national-Sport-et-Sante-11176/Pourquoi-promouvoir-la-sante-par-le-sport